

# FICHE TECHNIQUE

## NETTOYANT SOLS ET SURFACES ECOLABEL

Réf. **EL231** – Bidon 5L



### USAGES ET PROPRIETES :

Adapté pour un entretien régulier de toute surface lavable.

- ✓ Optimal pour un usage régulier et sans risque d'altération pour les surfaces traitées.
- ✓ pH légèrement alcalin, il garantit un nettoyage efficace y compris des surfaces fragiles et des sols protégés.
- ✓ Pratique il peut être utilisé en nettoyage manuel (faubert, serpillière, balayage humide,...) ou avec machines industrielles (auto-laveuses, monobrosses,...).
- ✓ Le produit s'utilise en quantité réduite par rapport aux produits prêts à l'emploi.
- ✓ Formule Ecolabel : incidence limitée sur le milieu aquatique, teneur réduite en substances dangereuses, efficacité de nettoyage testée.

\*La certification Ecolabel garantie un niveau de performance au moins équivalent à une cible choisie.

### MODE D'EMPLOI :

- En nettoyage manuel : diluer le produit à la dose de 60 ml pour 5 litres d'eau pour les surfaces sales. En cas de souillures très importantes, doubler la dose. En entretien courant, baisser la dose.
- En laveuse industrielle : utiliser le produit à la dose de 1,2 à 3%.
- Pour les surfaces destinées à être en contact avec les aliments, un rinçage à l'eau potable est obligatoire.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect : Liquide fluide  
Couleur : Vert  
Odeur : Fraîcheur  
Matériau emballage : PEHD  
Recyclable : 100 %  
Soumis TGAP : Non  
Densité à 20 °C : 1,00 ± 0,01 g/L  
pH : 9 - 10  
Classification CE n° 1272/2008 : GHS 05/DANGER

### CONDITIONNEMENT :

Bidon 5L  
GENCOD : 3 700 584 301 339  
Carton de 2 bidons  
Dimensions carton : 18,5 x 12,9x 28,6 cm  
Poids brut carton : 10,60 kg  
Palette de 144 bidons

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit à usage exclusivement professionnel.  
Utilisation uniquement en produit concentré à diluer.  
Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire au minimum l'indice du produit sur l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

### STOCKAGE :

Hors gel et forte chaleur

### REGLEMENTATION :

Conforme à l'arrêté du 19 Décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatifs aux détergents.  
Règlement CE n° 648/2004 - 907/2006 : Contient moins de 5% de : agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, savon. Contient également : Parfum.